

COMMUNIQUE SUITE RÉUNION STATUTAIRE DU 12 JUILLET 2023

Ce 12 juillet, les organisations syndicales représentatives au CSA des Services Judiciaires étaient réunies à la demande de la Direction des Services Judiciaires pour parler d'évolution statutaire sans autres détails.

Après de longs débats sur les revendications de chacune des organisations mais surtout sur l'absence d'information et de position claire de la DSJ, nous avons enfin pu obtenir une **proposition d'accord de méthode relatif à un protocole d'accord sur la revalorisation des métiers de greffe.**

Malgré certaines divergences de revendications entre syndicats et certains coups bas d'une organisation, les représentants des personnels et l'administration ont réussi à écrire un projet d'accord de méthode pour **négoier une valorisation des métiers de greffe et notamment une revalorisation indiciaire et statutaire des greffiers mais aussi une valorisation des autres corps de la DSJ, qu'ils soient corps communs ou spécifiques.**

Cet accord de négociation sera l'occasion de mettre en place des filières administrative et juridictionnelle au sein de notre direction. Cette revendication ancienne de notre organisation ainsi que la possibilité de valoriser et travailler sur une réforme statutaire des personnels de greffe a engagé l'UNSa SJ à poser sa signature sur cet accord de méthode.

Ce calendrier de négociation débute à compter de ce jour et jusqu'à octobre 2023.

Au terme de ce calendrier de négociation, l'administration établira un projet de protocole d'accord aux organisations habilitées à le négocier et le signer.

Toutes les options sont sur la table des négociations :

- négociations sur la revalorisation statutaire en catégorie A à la rentrée, concernant les greffiers ;
- négociations et modifications des opérations de reclassements sur la grille indiciaire proposée en mai pour éviter toutes les inversions de carrières en attendant la mise en place de la catégorie A ;
- valorisation et évolution de chacun des corps. Corps communs, adjoints techniques et administratifs, secrétaires administratifs et attachés et corps spécifiques, DSGJ et greffiers.

Grâce à la mobilisation et la pression des personnels sur l'administration depuis plusieurs semaines et notre volonté indéfectible de travailler à la valorisation des métiers, enfin, le ministère a cédé à l'appel fonctionnaires.

Merci de votre mobilisation, la première marche est franchie, mais la route est encore très longue avant les avancées statutaires et salariales.

L'UNSa SJ ne manquera pas de vous informer sur les discussions qui se tiendront.

Le Bureau national de l'UNSa SJ